

FO : Anticipe et négocie également avec les employeurs territoriaux

FOPM continue de travailler en maintenant le cap, fort de son ADN, FO Police Municipale maintient le dialogue social sans le ternir et continue à négocier.

Effectivement, Laurent MATEU, secrétaire fédéral de la fédération des personnels des services publics et des services de santé, et Ludovic DURAND, secrétaire national de la section FO Police Municipale, se sont entretenus, mardi 9 janvier 2024, avec Madame Murielle FABRE, secrétaire générale de l'Association des Maires de France ainsi que les conseillers en sécurité de l'AMF.

Pour FOPM, il ne faut pas oublier que ce sont des négociations tripartites, et que l'AMF et France Urbaine sont également des interlocuteurs déterminants dans ces négociations et FOPM ne souhaite pas se focaliser sur un interlocuteur unique, afin de se donner toutes les chances d'aboutir à un accord significatif.

Très prochainement, nous serons reçus par France Urbaine.

L'actualité du remaniement prouve que nous devons avoir plusieurs interlocuteurs pour ne pas repartir à zéro dans les négociations.

Nous maintenons également le contact avec la Ministre Dominique FAURE, et son cabinet, qui nous assure sa volonté de tenir ses engagements malgré le remaniement en cours et travaille pour nous confirmer ou infirmer la tenue de la réunion de vendredi.

Notre cap reste le même tant que nos interlocuteurs nous respectent et souhaitent avancer. Notre méthode restera la même, si elle donne des résultats.

D'ores et déjà, certaines propositions ont été abordées, et nos revendications sont prises en compte et nous attendons l'officialisation de ces propositions.

Nous rencontrerons le président du CNFPT, le 16 janvier, afin de faire entendre nos revendications.

Lorsque nous entamons des négociations, il est crucial de faire comprendre que nous ne ferons aucun compromis qui ne soit pas bénéfique pour notre profession.

Il est important de souligner l'importance de défendre les intérêts de notre profession tout en maintenant un dialogue social positif avec les différents interlocuteurs.

Il est également important de souligner que notre objectif n'est pas de créer des conflits, mais plutôt d'aboutir à des accords gagnant-gagnant.

En restant fermes sur nos positions, nous démontrons notre engagement envers la réussite de négociation aboutie.

Fait à Paris, le 10 janvier 2024

